

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT:

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance par tiers.

ETRANGER — 6s. 3d.
(Affranchir.)

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES:

Première insertion 7cts. la ligne,
Insertions subséquentes 2 " " "

Pour annonces à long terme, condition libérales.

Emprons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

AVIS

Jusqu'au premier de Janvier, toute personne qui nous enverra quatre abonnements, recevra le cinquième gratis. Nous prions nos correspondants et nos abonnés d'écrire leur adresse le plus lisiblement possible, afin d'éviter tout retard.

CAUSERIE AGRICOLE.

Instruire les enfants des cultivateurs, leur faire aimer leur état, leur rendre le service de les conserver à l'agriculture, telle est, ce nous semble, l'humble, mais bien utile mission de l'instituteur placé dans une paroisse de la campagne.

Si l'instruction qu'on donne au fils du cultivateur a pour but d'en faire un commerçant ou un industriel, nous comprenons qu'on lui parle de commerce, qu'il étudie tout ce qui s'y rattache; qu'en lui montrant les quatre premières règles de l'arithmétique on l'exerce à dire ce que coûtent cinquante livres de sucre, dix verges de drap ou quelques cordes de bois; ces chiffres se graveront dans sa mémoire avec le genre d'affaires qu'on aura pris pour exemple, et plus tard il en fera l'application.

Mais si l'on veut faire des agriculteurs, des colons pour défricher nos forêts, ce serait, croyons-nous, un contre-sens de ne pas baser toute l'instruction primaire sur les opérations agricoles et sur tout ce qui se rattache à la colonisation.

L'enfant qui aura le chaque jour que des grains cultivés sans interruption sur le même sol l'épuisent, que le jus de fumier en est la partie la plus riche; qui aura additionné et multiplié des rations d'animaux, des quantités de semences ou de produits, retiendra malgré lui les principes les plus saillants, il les appliquera nécessairement lorsqu'il sera cultivateur, et, comme toutes ses idées auront été tournées vers l'agriculture, il ne pensera plus à quitter l'état de son père.

Aujourd'hui, si l'on a à déplorer ce fléau qui décime nos paroisses pour porter aux Etats-Unis une notable partie de notre jeunesse canadienne; on doit, il nous semble, s'en prendre plutôt à notre système d'instruction anti-agricole qu'à toute autre chose. Ainsi nous croyons qu'en donnant à l'enfant du cultivateur une éducation appropriée aux besoins de son état futur, on aura trouvé un des

moyens les plus sûrs de retenir sur le sol canadien des frères qui vont user leur force et leurs talents au service d'un peuple étranger et qui d'un jour à l'autre peut se déclarer notre ennemi.

Mais l'instituteur de nos campagnes peut-il enseigner l'agriculture sans s'en occuper lui-même? N'est-il pas indispensable qu'un intérêt direct l'attire de ce côté, l'attache au sol en quelque sorte? Est-il possible de donner une idée exacte d'une chose qu'on n'a jamais vue? Je ne le pense pas; car on tombera tout naturellement dans des descriptions fatigantes qui prendront difficilement ce que l'on voudra décrire.

Des betteraves, des carottes à collet vert, du froment à longs épis, de la luzerne ou des choux branchus, etc., etc., décrits avec tous leurs caractères et leurs qualités, seront difficilement reconnus par l'enfant, s'il ne les a pas eu sous les yeux, et il arrivera probablement qu'on prendra les carottes pour des panais ou la luzerne pour une nouvelle espèce de trèfle, et ainsi du reste. Un botaniste qui posséderait parfaitement tous les systèmes, qui aurait lu toutes les descriptions des plantes, serait pourtant fort embarrassé pour en nommer quelques-unes, s'il n'avait jamais herborisé. Ceci nous semble aussi vrai pour le cultivateur.

Destiné à vivre au milieu des cultivateurs, l'instituteur sera promptement aimé, estimé dans sa paroisse; et, si l'on peut s'exprimer ainsi, il aura promptement des racines dans le pays, s'il sait s'intéresser aux travaux des laboureurs, s'il trouve moyen de leur donner de bons conseils sur les fumiers, les fourrages, la rotation des cultures, l'élevage des animaux, etc. En serait-il de même s'il leur parle des problèmes les plus difficiles à résoudre, des plus hautes montagnes de la terre ou de l'histoire des Grecs ou des Romains? Nous ne le pensons pas; cependant comment l'instituteur parlera-t-il d'agriculture, s'il n'a pas l'occasion d'en appliquer les principes? Il lui faudra donc un champ à cultiver.

Nous l'avons déjà dit, et nous ne sommes pas seul à le penser. En établissant dans les écoles normales des leçons d'agriculture, on a consacré cette vérité qu'il faut nécessairement introduire l'enseignement agricole dans l'instruction primaire. C'est déjà un grand point. Mais il y a encore beaucoup à faire et le premier numéro de la *Gazette des Campagnes* a eu le dire, c'est aux sociétés d'agriculture qu'il convient de travailler maintenant.

Si l'on devait en rester là et se contenter des leçons d'agriculture données aux élèves de "l'École-Normale," nous croirions qu'il vaudrait autant les supprimer.

A quoi servirait-il, en effet, aux instituteurs d'avoir suivi pendant deux ou trois ans un cours d'agriculture, s'ils ne doivent plus y penser une fois à la tête de leur école, s'ils ne doivent faire ni agriculture, ni jardinage avec leurs élèves; il ne leur resterait sans doute que le regret d'avoir perdu le temps donné à ces leçons, les professeurs de l'École-Normale regretteraient de même celui qu'ils ont consacré à préparer leurs cours, et cette école ferait en les continuant une dépense inutile, si petite qu'elle soit.

Mais non, nous n'avons pas cela à craindre, si nos sociétés d'agriculture veulent bien se donner le trouble d'essayer seulement. La dépense ne sera pas grand chose; d'ailleurs, quand même l'expérience coûterait une centaine de piastres, le sujet est assez important pour qu'on laisse de côté la question de l'économie, surtout quand on sait en dépenser quatre et six fois autant pour des choses qui sont loin d'être aussi utiles que celles que nous demandons. Qu'est-ce, en effet, que l'amélioration du bétail, que l'on peut supposer avoir obtenu par cette dépense d'argent aux expositions, comparée au bien qui pourrait résulter pour nos campagnes de l'emploi de cinquante à soixante piastres des revenus des sociétés d'agriculture pour compléter la réforme de notre instruction primaire dans le sens que nous entendons.

Qu'on commence par le chef-lieu du comté. La société d'agriculture, par l'entremise de son président et de son secrétaire, peut, avec le concours des commissaires d'école de la paroisse, choisir un emplacement d'une couple d'arpents et les mettre à la disposition de l'instituteur.

Quelques piastres dépensées ensuite pour l'achat des instruments indispensables, de quelques livres élémentaires d'agriculture, puis quelques règles de discipline faciles à suivre, et voilà une école de paroisse telle qu'elle doit être pour remplir les conditions de l'instruction nécessaire aux enfants d'une campagne, et telle aussi que nous voudrions en voir dans toutes les parties du pays.

Mais, dira-t-on, que pourra faire l'instituteur avec une couple d'arpents de terre, par exemple? Ce sera trop grand pour un jardin et trop petit pour une exploitation agricole.

Il est bien certain que sur cette petite étendue on ne pourra pas faire usage des instruments perfectionnés, nourrir du bétail de différentes races et tenter de grandes améliorations agricoles. Loin de nous, l'idée de faire des écoles rurales autant d'écoles agronomiques. Ce que nous voulons, qu'on le comprenne partout, c'est que l'enfant du cultivateur prenne à l'école de son village une idée vraie de la profession de ses pères, qu'il y apprenne à considérer la vie de campagne comme *la plus douce, la plus agréable, la plus saine, la vie qui offre le plus de ressources aux riches contre l'ennui et la satiété, aux pauvres contre le dénûment et la misère*. Nous voulons qu'il prenne les laborieuses habitudes du cultivateur dès son enfance, et en même temps que son intelligence se développerait dans cette utile direction, nous aimerions à voir ses bras s'habituer de bonne heure au travail agricole.

Pour cela, il n'est pas besoin de tout l'attirail des grandes fermes. Prenons quelques perches de ce champ, convertissons-les en jardin potager, dont les plates-bandes recevront même quelques fleurs. Ayons quelques arbres fruitiers bien dirigés, une pépinière convenablement tenue, des légumes de bonnes espèces subvenant largement aux besoins du petit ménage de l'instituteur.

Des porte-graines, de belles espèces de patates, de betteraves, de choux, de carottes, etc., dont les produits seraient vendus dans la paroisse, rendraient encore service aux cultivateurs et amélioreraient la position de l'instituteur.

Puis sur le reste du champ un assolement régulier, des grains semés en lignes, des fourrages nouveaux, serviraient de démonstra-

tion et appuieraient les leçons ou lectures agricoles faites aux enfants.

Le labourage pourrait être exécuté, moyennant une légère rétribution, par un cultivateur voisin; ou mieux, fait à la bêche par les élèves mêmes; le fumier d'une vache et le produit des latrines recueilli avec soin suffiraient grandement pour engraisser le champ et le jardin.

L'instituteur qui dirigerait convenablement ce travail, y trouverait avantage matériel; sa position morale serait aussi améliorée, car il serait heureux de visiter son jardin, son champ, sa vache, de combiner dans son ménage des produits qu'il aurait obtenus par son travail et par son intelligence. Enfin, nous le répétons avec confiance, il tiendrait à la paroisse, on tiendrait à lui et il serait aimé de tout le monde, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui pour un bon nombre de nos instituteurs.

Devrait-on d'abord se montrer très-exigeant? Nous ne le pensons pas, car tout ceci ne peut se faire sans quelques fausses manœuvres; tout ne peut réussir du premier coup, et on sait, pourvu qu'on ait cultivé, qu'il est très-facile de faire des fautes en agriculture.

Ceux qui voudraient un résultat immédiat se tromperaient gravement; car les améliorations sont lentes, les choses nouvelles dans un pays comme le nôtre rencontrent des contradicteurs sans nombre, et ce n'est qu'après un assez long temps qu'on apprécierait tous les bienfaits d'une semblable mesure.

L'état d'instituteur exige un grand dévouement; il est fort peu rétribué, et, certainement, toutes les personnes qui se sont occupées d'instruction comprendront, nous en sommes convaincu, que les doux et attrayants travaux du jardinage et de la culture, peuvent seuls dédommager des ennuis et des petites tracasseries qui suivent presque invariablement cette position.

Encore une fois, nous invitons tous les intéressés à porter leur attention pour un moment de ce côté-là;—que ceux qui auraient quelque objection à faire à ce projet, nous en fassent part sans gêne. Comme nous l'avons dit dans notre Prospectus, *nous ne redoutons ni les contradictions, ni la rectification de nos erreurs*.

Une autre chose qui intéresse hautement nos campagnes, c'est bien le crédit foncier, comme le fait si habilement ressortir la lettre de M. Ossaye, dont nous donnons la fin dans une autre page de notre journal. Si la nécessité de l'établissement des banques agricoles ou territoriales est bien comprise, les moyens d'exécution sont nombreux et faciles, et, avec de la bonne volonté de la part de nos législateurs, nous devons espérer de voir ces institutions fonctionner bientôt pour le plus grand avantage de nos populations rurales.

M. Jos. Perrault, dans sa Revue de la Colonisation, voit dans nos sociétés d'agriculture une organisation toute faite pour le fonctionnement du crédit-foncier. "Notre organisation agricole," dit-il, "se prêterait admirablement aux rouages du *crédit-agricole*, sans coûter un cent à la Province. Dans chaque comté il y a une société d'agriculture avec son comité de direction ramifié dans chaque paroisse. Les applications pour *crédit-agricole* seraient faites par l'entremise des sociétés de comté, à la Chambre d'Agriculture, chargée de la répartition des fonds, et de veiller à leur emploi judicieux. En un mot, l'organisation est toute faite, il ne manque plus que la garantie provinciale pour faciliter les emprunts dont serait chargée la Chambre d'Agriculture." (*Revue Agricole*, décembre, p. 81).

Nous concourons pleinement dans cette idée et nous ajoutons qu'il suffirait, ce nous semble, d'un léger amendement à l'acte qui pourvoit à l'administration du Fonds d'Emprunt Municipal, pour doter nos campagnes d'une institution de crédit foncier.

Histoire de la Quinzaine.

Bien que les affaires d'Italie se maintiennent toujours dans le désordre et l'incertitude, cependant des symptômes d'amélioration se laissent apercevoir, en quelque sorte, de jour en jour. Et les motifs qui justifient ces symptômes sont nombreux et solides. D'abord, les tempêtes sociales, pas plus que les tempêtes ordinaires ne durent longtemps et leur violence même redoublant annonce leur fin. Il en sera ainsi, espérons-le, de la tempête italienne. Elle use en ce moment ses derniers moyens, qui sont les plus puissants à la vérité, et qui séduiraient même les élus si Dieu n'était là pour sauver la société et la religion.

En effet, que fait la Révolution, aujourd'hui maîtresse du prétendu libérateur du peuple italien, de Victor-Emmanuel son enfant gâté et sa victime fatale ? Elle en est venue à pousser le gouvernement de ce malheureux prince, non plus seulement à violenter et à persécuter ouvertement le clergé italien, mais, d'après l'inspiration infernale des sociétés secrètes, elle lui a appris l'art de séduire le clergé par la flatterie, les promesses, les honneurs. C'est son dernier moyen d'action. Elle en fait l'essai actuellement, mais heureusement en vain. Ce clergé s'est fait admirer jusqu'ici par sa constance, sa fermeté, son courage, et par la rectitude de ses principes. A la vérité, des individus, même remarquables par leur science ou leurs dignités, ont prévarié honteusement. Il faut, a dit le Souverain Maître, que le scandale arrive et qu'il y ait des hérésies, à cause de la faiblesse humaine qui abuse trop souvent de sa liberté pour faire le mal, tandis qu'elle ne devrait l'employer que pour le bien. Mais ce scandale et ces hérésies n'en prouvent que plus la force de l'Eglise et la vertu de tous ceux qui restent fidèles. Ce moyen donc de séduction, employé en désespoir de cause par l'usurpateur du Piémont et par la Révolution, ne réussira pas plus que la persécution ouverte.

Chose frappante ! Ces quelques membres du clergé italien qui donnent ainsi le scandale de la défection, disant qu'il ne s'agit que du *domaine temporel du Saint-Père*, sur quoi les opinions sont libres, pensent-ils comme tant d'autres, esprits trompés ou peu au fait de la science catholique, ces quelques ecclésiastiques italiens n'ont pas plutôt franchi la borne posée sur cette question par l'Eglise depuis longtemps, et par Pie IX en particulier et à plusieurs reprises, qu'ils sont tombés tout-à-coup de scandale en scandale, soit par le dévergondage de leurs doctrines, soit par l'inconvenance de leur conduite. En vain croient-ils donner le change au peuple et aux esprits sages en devenant les objets de l'estime et des faveurs du gouvernement qui les a perdus, les vrais catholiques les tiennent pour frappés justement de la main de l'Eglise et n'ont plus de confiance en eux. Ainsi il en est advenu pour le Père Passaglia, pour le prélat Liverain, pour le chanoine Reali, pour le Père Jacques, confesseur de Cavour, et pour quelques autres moins connus. Luther n'avait commencé que par écrire et parler contre l'administration des indulgences : de là il passa, comme par une pente naturelle, à tout démolir dans l'Eglise. Mais cet édifice est si bien fait, il est tellement complet et bien lié dans toutes ses parties petites et grandes, dogmatiques, morales et disciplinaires, que si vous voulez en détacher même une de ces parties tout-à-fait minimes en apparence, ou mêmes étrangères, à ce qu'il vous semble, voilà que l'édifice entier en est atteint ; et dès lors ceux qui en ont la garde menacent et fulminent contre les téméraires qui osent ainsi y toucher sans mission comme sans respect. C'est ce qu'a fait Pie IX en excommuniant, d'après le Concile de Trente et en vertu de sa propre autorité, tous les fauteurs d'usurpation de ses droits et de son *domaine temporel*, que ces fauteurs fussent des têtes couronnées ou non, connus ou inconnus, laïcs ou ecclésiastiques. En vain la demi-science ou l'igno-

rance, ou enfin le défaut de foi se mettent en quête d'arguments contre le droit et le fait de l'excommunication, toujours est-il que ceux sur la tête desquels tombe cette foudre spirituelle, finissent soit par le schisme ou l'hérésie, soit par une mort violente ou par une déchéance visible qui les laisse sans autorité et sans respect auprès des esprits sages et des vrais catholiques. Une seule preuve suffit ici à constater cette vérité : ouvrez l'histoire. D'où il faut conclure d'abord que le temporel du Saint-Siège n'est pas une aussi petite chose que l'ont bien voulu penser la Révolution, le Piémontisme et la plupart des puissances européennes, puisque ces trois sortes d'ennemis sont encore là devant la place qui use leurs forces et reste inexpugnable.

Et pour en venir maintenant à quelques détails, il se confirme, on dirait, que le Saint-Père l'emportera bientôt sur tous ces ennemis. Sans doute, il faut toujours craindre les mystères et la duplicité de la politique napoléonienne et piémontaise. On étale de magnifiques avances pour laisser croire aux catholiques que tout va revenir à l'ordre et à la justice. On assure que le Saint-Père va recouvrer ses provinces usurpées, et qu'il n'est plus nécessaire que les catholiques viennent au secours du Souverain-Pontife par le moyen du denier de St-Pierre. Mais, disent de braves gens, gare à ces subterfuges. Il sera toujours temps de cesser les secours au Pape quand nous le verrons rétabli réellement dans la possession de ses provinces et de tous ses droits. D'ailleurs, c'est au Saint-Père et non à ses ennemis, à avertir les catholiques quand il n'aura plus besoin de leur secours.

Un autre symptôme qui fait espérer que la tyrannie piémontaise va bientôt cesser, c'est qu'elle est exécrée de plus en plus par les peuples qu'elle a abusés. Elle en est venue à des cruautés qui ne peuvent que révolter à jamais ceux au milieu desquels ces cruautés infâmes s'exercent. On a tué jusqu'à des enfants parfaitement innocents et fuyants devant ces sauvages de nouvelle espèce. Et c'est le soldat piémontais, naguère, disait-on, si brave et si bien discipliné, qui s'illustre par de si beaux exploits.

Un troisième symptôme de la chute prochaine de Victor Emmanuel, c'est la force toujours croissante de la réaction. Non seulement dans le royaume napolitain mais dans les duchés et les provinces pontificales le sentiment et le devoir de la fidélité envers leurs princes légitimes, reviennent partout aux populations un moment égarées, ou plutôt, peut-être trompées ou violentées. Un général espagnol, Borgès, paraît vouloir être le héros de la vraie délivrance de l'Italie. Il assemble autour de son drapeau toutes les bandes isolées qui combattent pour la même cause. Il approche vers Naples, centre premier de la plus honteuse défection. Espérons donc dans son courage, dans la justice de sa cause, et souhaitons lui succès.

Il est un troisième symptôme du retour à l'ordre dans les Etats Italiens, c'est l'attitude des puissances européennes. Déjà la France a été forcée d'envoyer de nouvelles troupes à Rome pour la *sécurité* du Saint-Père. La Révolution, sous la bannière de Mazzini, fait craindre à juste titre que Victor Emmanuel ne soit impuissant à la retenuir, et qu'elle peut, sans lui ou malgré lui, mettre la main encore une fois sur le Souverain-Pontife. Ce que le *filz aîné de l'Eglise*, Napoléon, ne veut pas permettre. Il a bien, à la vérité, laissé faire la chose pour le temporel du Saint-Père, qui n'appartient point à la Révolution ni au Piémont, pas plus que la personne sacrée du Pontife, mais laisser escamoter aussi jusqu'à cette personne sacrée, c'est en effet un peu fort pour la conscience d'un fils aîné. Force lui est donc de faire respecter au moins la *sécurité* tant de fois promise. Mais, à la fin, à quoi servira cette vaine *sécurité*, si le Saint-Père n'a plus les moyens de payer les frais de son gouvernement ecclésiastique et civil, et s'il continue à refuser

les subsides officiels des princes, surtout ceux du prétendu roi, d'Italie, Victor Emmanuel, le spoliateur de ses Etats, le tyran de ses sujets et l'oppresser de l'Eglise.

Enfin un quatrième symptôme de décaïence pour les Piémontais, c'est le manque d'argent, le désordre général dans l'administration du nouveau royaume, la défection et l'indiscipline dans l'armée, la difficulté du recrutement des troupes et la rapacité des administrateurs civils. Voilà où en sont les choses aujourd'hui en Italie. Au printemps, terme où la diplomatie a fixé son action, Dieu seul sait si Victor Emmanuel ou la Révolution ou la restauration des princes légitimes régnera sur cette malheureuse terre. A nous catholiques de continuer par nos vœux, nos prières, et, au besoin, nos offrandes, à faire tout en nous pour le retour de l'ordre et du bon droit dans les domaines du Saint-Père.

De Rome, qui est notre patrie universelle, venons à notre patrie locale, à notre bien-aimé Canada. Des bruits de guerre, répandus partout aujourd'hui, l'ont envahi. Toutefois il n'y a point à s'alarmer. Les Etats voisins, peu scrupuleux sur les principes et forts de jactance plus que de vraie puissance, peuvent bien vouloir attaquer tout le monde, et nous comme les autres, sans que le monde et nous nous en fussions plus malades. Ces honnêtes et braves gens, les Yankees, n'ont point assez apparemment des gens du Sud pour exercer leur bravoure militaire, il leur faut encore engendrer querelle à leurs voisins du Nord. Eh bien! Dieu aidant, et nos autorités faisant leur devoir comme déjà elle le font avec autant de prudence que d'activité, joint à cela la haute assistance de la Mère-patrie, sans compter la valeur et la loyauté canadienne, déjà passablement connue à nos amis les Américains, nous n'avons guère à redouter leurs menaces ou leurs attaques. Seulement, comme toute guerre est un fléau, demandons à Dieu de nous l'épargner; mais si elle arrive, demandons lui la valeur et les vertus de nos pères, et tout ira bien.

Si nous jetons maintenant un regard sur le reste de l'Europe et de notre continent, nous voyons toujours la plupart des Etats en proie à des bouleversements politiques et sociaux. La France et l'Angleterre vont intervenir au Mexique, non seulement pour y protéger les intérêts du commerce, mais, dit-on, pour faciliter au peuple de ce pays le choix d'un gouvernement. Cela peut être juste et bon si tant est que les mexicains ne s'entendent plus et se déchirent à belles dents. C'est dommage seulement que cette pensée salutaire d'intervention ne soit pas venue à la France et à l'Angleterre avant que l'Italie se déchirât le sein comme il arrive depuis deux ans sous la protection tacite de ces deux hautes puissances. Elles vont de même intervenir très-probablement en faveur des Etats-Unis, dont le commerce tombé lèse au plus haut point les affaires en France et en Angleterre. La famine menace ce dernier pays, et l'Irlande est là menacée encore plus par ce terrible fléau. Tout cela peut amener à néant, si Dieu s'en mêle, le prétendu principe de non-intervention né tout dernièrement en Angleterre, et adopté par peur ou par sympathie par Napoléon III. Il y a vraiment des rétributions providentielles qui commencent à se manifester aujourd'hui d'une manière bien visible. La France vient de savoir à quel prestige napoléonien elle a dû ses prospérités dernières; c'est-à-dire, ses embellissements parisiens et ses armements fabuleux. C'est son trésor obéré qui en a payé les frais, et c'est le génie de l'Empereur qui a trouvé le secret de lui en cacher jusqu'à ce jour le résultat. Mais le jour s'est fait si habilement que le déficit énorme amené par les œuvres du Souverain, au lieu de lui être à blâme, se convertit en félicitation de sa sagesse et de son abnégation, puisqu'il vient aujourd'hui renoncer devant le pays au droit de disposer de l'argent de son peuple sans la participation des Chambres. A quelque chose malheur est bon, dit le proverbe.

L'omnipotence impériale se fait à temps constitutionnel, et ne laisse, on dirait, que la joie et la reconnaissance dans le cœur des sujets. Puisse cette omnipotence se régulariser ainsi à l'égard des intérêts de l'Eglise et de la société chrétienne que sa politique énigmatique est encore loin de rassurer.

Nous ne terminerons pas sans dire un mot de notre nouveau Gouverneur, le très-honorable vicomte Monk. Il enchante, dit-on, universellement par sa bienveillance et sa courtoisie. Sa digne compagnie emporte aussi tous les suffrages. Puisse-t-ils être payés de retour, et nous rester longtemps comme régulateurs et modèles de notre société canadienne!

Des associations, de l'argent souscrit, des agents nommés, du zèle partout, voilà ce qui s'agit en faveur de la colonisation. En tout cela, ce qui nous plaît le plus, c'est l'intérêt qu'on porte à nos frères canadiens des Etats-Unis et aux acadiens. Il nous semble toujours que ces deux voies de colonisation et d'immigration sont non seulement les plus naturelles, mais les seules nécessaires et suffisantes, à moins que l'on craigne un nombre trop grand d'émigrés étrangers à notre race.

Nous sommes aussi fortement de l'avis d'un écrivain du *Courrier du Canada*, qui veut un prêtre au moins parmi les agents d'immigration étrangère, si elle est jugée nécessaire. Nous reviendrons dans notre prochaine *quinzaine*, sur d'autres détails analogues, propres à intéresser les lecteurs.

Questions et Réponses.

CHANDELLES DE SAINDOUX.

J'ai lu quelque part qu'on peut fabriquer de la chandelle avec du saindoux, pourriez-vous m'indiquer la manière de procéder? A. S., Malbaie.

Vous pouvez faire avec du saindoux de la chandelle dure, donnant une lumière brillante et se consumant assez lentement, en vous y prenant comme suit: vous ajoutez une once d'acide nitrique par chaque huit livres de saindoux. Vous faites d'abord fondre votre saindoux sur un feu modéré, puis vous y ajoutez l'acide, vous coulez ensuite dans des moules comme pour le suif et vous avez de la chandelle de bonne qualité. On fait un grand usage de ce procédé dans le Wisconsin et les Etats de l'Ouest.

POUX DU POMMIER.

On voit souvent des pommiers dont l'écorce est parsemée de petits corps allongés de couleur à peu près brune, mais ayant tous une extrémité rétrécie ou terminée en bec de couleur plus claire; ces corps sont dispersés sans ordre sur la tige et les rameaux, en telle quantité qu'ils en couvrent quelques fois toute la surface; ils ne tiennent pas très-fortement à l'écorce, et si on les presse avec le revers de la lame d'un couteau, par exemple, leur écrasement présente une matière grasseuse à l'intérieur, en même temps que l'espèce d'écaïlle qui les recouvre se détache et tombe; on leur donne généralement le nom de poux ou de punaises parmi le peuple de la campagne; pourriez-vous me faire connaître, ou quelqu'un de vos correspondants, quelle est la nature de ces corps, quels dommages ils peuvent causer aux arbres, et quels moyens on pourrait employer pour les détruire? A. N. B., Charlesbourg.

Nous serions reconnaissants à ceux de nos lecteurs qui voudraient bien donner une réponse à ces questions. (N. de la Direction.)

NOURRITURE DES VACHES À LAIT.

Une nourriture trop abondante peut-elle nuire aux vaches pour le lait qu'on en attend? F. P., Lévis.

Un savant américain, le professeur S. W. Johnson, dit que d'après diverses expériences faites à ce sujet en Bavière, une vache, pour donner la plus grande quantité de lait possible, doit consumer par jour une quantité de nourriture égale au trentième de son poids, en foin ou en d'autres substances d'égale valeur nutritive; qu'une nourriture plus abondante augmenterait davantage la grasse mais diminuerait la sécrétion du lait.

COUVERTURES DE LAINE.

M. le Rédacteur de la *Gazette des Campagnes* voudrait-il bien me dire s'il connaît un moyen de conserver aux couvertures de lit

leur blancheur ? A peine les a-t-on lavées une ou deux fois après qu'elles sont sorties du magasin, qu'elles jaunissent aussitôt. Têl. B. . . , Québec.

Ayant posé la question de notre ami B. à une servante expérimentée de notre voisinage, elle nous donna la recette suivante, disant qu'elle en faisait usage depuis plus de 12 ans et que ses couvertures perdaient à peine leur blancheur première.

Lavez vos couvertures dans de la savonnerie tiède, puis plongez-les dans une eau bouillante bien claire et laissez-les y reposer jusqu'à ce que cette eau soit assez atténuée pour que vous puissiez les tordre, étendez-les ensuite au grand air jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement sèches, et vos couvertures se conserveront des années sans perdre leur blancheur.

Accident.

Le 9 du courant, deux jeunes frères du nom de Bouchard, du village St.-Charles, de la Canardière, étaient allés pêcher sur le lac de St.-Joachim; voulant, sur les indications qu'on leur avait données, s'en revenir par le fleuve, ils parvinrent assez facilement à opérer leur descente sur la grève à quelques arpents plus bas que le cap Tourmente; mais comme à ce moment la marée était haute, et battait en plusieurs endroits le flanc du rocher, forcé leur fut de remonter sur la hauteur croyant qu'ils pourraient facilement suivre le bord de la falaise jusqu'en deça du cap pour descendre alors dans la plaine. Après quelques instants de marche ils se trouvèrent séparés l'un de l'autre, ayant suivi chacun deux fissures de rocher différentes qui allaient en s'écartant l'une de l'autre. L'aîné qui était le moins élevé voyant que le pli du rocher qu'il suivait allait bientôt lui permettre de descendre de nouveau sur la grève, dit alors à son frère de continuer par la hauteur, que probablement il trouverait plus loin quelque endroit plus facile pour opérer la descente. Continuant alors chacun leur route, le premier avait de nouveau touché le pied du rocher; il le cotoyait depuis quelques temps déjà, lorsqu'après avoir dépassé de quelques pieds la petite grotte connue sous le nom de *chapelle des hirondelles*, il aperçoit un cadavre gisant sur les cailloux. Il s'en approche, et quelle n'est pas sa surprise, lorsqu'après examen, il reconnaît dans ce cadavre tout broyé, déchiré, défiguré, les restes inanimés de son malheureux frère! Ne pouvant retrouver ses traits, il hésite un moment à se convaincre de la triste réalité, mais ses habits ne lui permettent pas d'en douter plus longtemps, et il se rappelle alors avoir entendu quelques instants auparavant comme le bruit d'un corps assez lourd qui aurait roulé des hauteurs. La tête coupée transversalement vers le milieu du front laissait voir la cavité du crâne presque vide, la cervelle presque entière, moins les quelques portions qu'on en retrouvait sur les cailloux avoisinants, était répandue sur l'épaule gauche; il ne lui était pas resté un seul os entier; ses habits, à l'instar d'un sac, avaient seuls retenu ses membres disjointes et rompus. La falaise n'a pas moins de 500 pieds de haut dans cet endroit, et n'est interrompue que par 3 ou 4 plis ou retraits de quelques pouces seulement qui la partagent en autant de zones; elle est partout taillée à pic, et surplombe même en plusieurs endroits; probablement que quelque faux pas sur le bord du rocher, rendu encore plus glissant par la neige fondante qui le recouvrait en ce moment, aura occasionné la chute de cet infortuné jeune homme. Il n'était âgé que de 17 ans.

C'est la deuxième victime qui trouve la mort en roulant des flancs escarpés du cap Tourmente, lieu cependant si fréquenté des touristes dans la belle saison. Il y a quelques 30 ans on trouva précisément au même endroit le cadavre d'un étranger qu'on jugea, par certains indices, avoir dû se précipiter volontairement, des mêmes hauteurs. X.

CREDIT FONCIER.

(Suite et fin.)

Art. 11.—Le remboursement du capital aura lieu par annuités dans l'espace de quinze ans.

Art. 12.—Les intérêts seront payables le premier janvier de chaque année avec le quinzième du capital exigible.

Art. 13.—Tout retard dans le paiement des intérêts ou du montant en principal de l'annuité, sera poursuivi par la banque sans autre formalité que . . . [procédés rapides et peu coûteux].

Ces treize articles renferment tout le mécanisme de la banque. On pourra y ajouter tout ce que l'on voudra pour arriver à la faire fonctionner d'une manière sûre et précise; mais les idées fondamentales n'exigent pas d'autre développement.

Maintenant, MM. les Rédacteurs, permettez-moi d'entrer dans quelques explications que je crois nécessaires pour prévenir bien des objections.

Je dois d'abord vous dire, pour lui donner toute l'importance qu'il mérite, que ce projet de crédit foncier n'est pas de moi. Ce n'est pas une invention récente. Le crédit foncier fonctionne déjà depuis longtemps avec grand succès dans plusieurs contrées de l'Europe. Seulement en Europe cette institution a trouvé une rude concurrence chez les grands capitalistes et dans les banques privées.

Pour que le lecteur comprenne bien toute la portée de cette concurrence, il est bon de dire ce que sont les banquiers en France.

Là est banquier qui veut l'être, à la charge de payer 500 francs de taxe par an au gouvernement.

Le public ne demande d'autre garantie que votre probité. D'ailleurs le ministère public à l'œil sur vous, et au moindre écart, vous êtes sous les verroux.

Notre banquier une fois porteur de sa patente, ouvre ses comptoirs; alors les personnes qui ont confiance en lui, viennent placer dans sa banque leurs capitaux disponibles. Le banquier ne reçoit jamais une somme, quelque elle soit, pour moins d'un an et il paie 4 ou 5 p. c. par an suivant l'abondance plus ou moins grande des capitaux. D'un autre côté, les personnes qui ont besoin d'argent vont chez ce banquier emprunter à un an de date et à 6 p. c. ou 6½; et je dois dire qu'à ces banques, l'agriculture a toujours le pas sur le commerce comme présentant des garanties plus certaines, et si l'argent ne devient pas rare dans la caisse du banquier, en payant exactement les intérêts, l'emprunteur a l'avantage de garder le capital plusieurs années.

En outre des banques, il est une foule de petits et grands capitalistes qui prêtent à 5 p. c. sur hypothèque, pour quatre ou cinq ans.

Outre les banques et les emprunts hypothécaires, les agriculteurs ont les foires qui sont pour eux la ressource de la dernière heure. Un fermier est-il pressé de faire un paiement, il mène à la plus prochaine foire, et il y en a très-fréquemment, une paire de bœufs ou un cheval ou toute autre bête, et il est assuré d'en rapporter le juste prix.

Enfin la probité publique est telle qu'entre amis, entre voisins, on se prête souvent des sommes assez rondes pour quelques semaines et même quelques mois, sans intérêt et souvent sans écrit.

On comprendra facilement que le crédit foncier, en s'installant dans un pays où l'argent était déjà si abondant et si facile à emprunter ou à réaliser, a dû trouver une concurrence redoutable.

Les capitalistes préféreraient le placement de leur argent sur hypothèque en traitant directement avec l'emprunteur, et du jour où le crédit foncier est apparu ils sont devenus encore plus faciles. Les banquiers dont les affaires allaient en être diminuées l'ont mal accueilli; et ils sont devenus aussi plus faciles avec les emprunteurs. Enfin ceux qui trouvaient généralement de l'argent à de bonnes conditions et pour un temps suffisamment long, ne se souciaient guère de grever leurs immeubles pour quinze ans et de s'assujettir à toutes les exigences de la banque foncière. Pour la plupart ils ont refusé les offres de cette nouvelle institution.

Il n'y eut donc dès le commencement que les personnes dont les affaires étaient très-embarrassées qui eurent recours à cette planche de salut. La banque en souffrit. De là les faibles résultats qu'on a eu à constater dans les premières années de son établissement; mais aujourd'hui ses avantages ont été reconnus, et sans nuire à personne, l'institution rend les plus grands services.

Le crédit foncier, ne rencontrera pas chez nous cette concurrence et ces embarras. Les emprunteurs lui tendent les bras, les banques en profiteront, car leurs affaires deviendront plus faciles et s'accroîtront considérablement. L'usage seule fera la grimace, car elle n'aura plus à dévorer que les très-mauvais cautions.

Il n'y a plus maintenant qu'à répondre à une seule objection; mais la plus redoutable, où prendra-t-on les fonds?

Je le reconnais, le gouvernement seul peut y réussir: s'il a en le talent de ne pas compromettre notre crédit en Angleterre; et en France, l'argent ne nous manquera pas.

En effet, si les capitalistes européens n'ont pas craint de hasarder des sommes énormes sur la bonne mine de MM. les Directeurs du Grand-Tronc avec la garantie de la province, peut-on douter qu'ils ne placent leur argent dans une banque où ils trouveront d'abord cette même garantie du gouvernement, et en outre une garantie hypothécaire et certaine pour une valeur quatre fois plus forte que

celle par eux avancée. Je pense que de telles garanties vaudront bien celles qu'offre la Compagnie du Grand-Tronc.

Non, jamais entreprise plus profitable pour le pays et plus facile à réaliser ne pourra être conçue. Nous n'avons qu'à implorer le bon vouloir de notre gouvernement. F. M. F. OSSAYE.

VARIÉTÉS.

Les Tribulations de M. Meurt-de-Soif.

M. Meurt-de-Soif, comme bien d'autres, est un homme à la recherche de son propre bonheur, sans trop s'inquiéter des siens; il s'occupe rarement de cette tâche, on l'entend sans cesse répéter: ne faut-il pas que l'on prenne un moment de récréation avec un ami. Il a parfois de bons moments, du moins il le dit, et il fait passer plus d'un mauvais quart d'heure à sa femme, sans parler de ses enfants, mais aussi quelquefois sa femme le lui rend bien et lui fait payer cher ses escapades.

Un homme avait toujours le gosier en descendant et aussi sec, aussi chaud que le mois de juillet 1859. Or, un jour, il l'avait tant et si bien ou plutôt si mal arrosé, que ses jambes refusaient leur service: il avait grand peine à regagner son logis, il s'aidait des pieds, des mains, des arbres, des fossés, et même de la partie qui termine la colonne vertébrale: il eut bien voulu être à la maison; enfin il arriva tant bien que mal; il se croyait à la fin de ses peines, ce n'était déjà pas mal comme cela, mais il n'avait encore rien vu. Quand sa bourgeoisie l'aperçut dans cet état, elle n'était pas contente, et ce n'était pas sans raison, elle se mit à gronder; lui, en sa qualité d'homme qui a tort, il se mit à crier le plus haut et leva même la main pour frapper; mais il avait affaire à forte partie. La femme tombe à coups redoublés sur son *cher époux* et lui flanque une rare dégelée; les pieds, les mains, les ongles et la langue, tout marchait à la fois. Pauvre Meurt-de-Soif! il voyait plus de cinq cents chandelles, attendu que les bees de gaz n'étaient pas encore connus dans son village, si bien qu'il se dégrisa un peu et prit le parti de battre en retraite et de se retirer dans la rue. Là, il se mit à parler et essaya de prendre sa femme par les sentiments; mais celle-ci triomphante, sur le seuil de sa porte, les poings appuyés sur ses hanches, restait inflexible et parlait haut. Pauvre malheureux! ce n'était pas encore assez; voilà du monde qui arrive, on va le voir dans cette position peu honorable pour un maître de maison, et la honte va s'ajouter aux douleurs de son dos et d'ailleurs; alors il veut faire bonne contenance, il se met à parler haut, à montrer le poing à son tour, en criant: Vas-tu te taire, ménagère; ah! si je rentre, il y en a qui en ont eu qui vont encore en avoir. Sans le vouloir il disait vrai; il avait été battu, le pauvre homme! il l'eût encore été; mais il ne fut pas si maladroit que de rentrer; il aima mieux dévorer sa honte que de passer une seconde fois sous la main conjugale. Avouons que tout n'est pas fleurs et roses pour ceux qui font profession de s'amuser.

Mais, ce n'est pas tout, les tribulations de Meurt-de-Soif sont variées à l'infini; Meurt-de-Soif s'était transformé ce jour-là en bon bourgeois et il n'en fut pas plus heureux. C'était le jour des Rois; il devait y avoir grande fête chez lui; le boulanger avait donné un bon gâteau, mais Meurt-de-Soif avait pris un furieux à-compte ailleurs. Quand il rentra à la maison, ses jambes et sa raison n'y étaient plus guère; sa femme l'attendait depuis longtemps; le souper était trop cuit; ses enfants, qui s'étaient préparés à une bonne soirée, étaient tristes; ils n'avaient guère le cœur à la joie, bien au contraire, ils eussent tant aimé tous aller se coucher sans souper, ce n'est pas gai de voir son père ivre et sa mère mécontente et malheureuse. Mais lui, ordonna qu'on s'amusât.

On soupa en silence, on partagea le gâteau, et la mauvaise chance voulut qu'il eût la fièvre. Le voilà roi et bien content; mais sa femme qui ne l'était guère refusa de crier, suivant l'antique usage lorsqu'il vidait son verre: *Le roi boit! Le roi boit!* Meurt-de-Soif se fâcha, et, suivant la coutume de ces messieurs qui se trouvent en pareille position, il abusa de sa force, il se mit à la frapper. "Puisqu'il en est ainsi, s'écria-t-elle, mieux vaut la mort que de vivre avec un tel homme; je vais me noyer." Et elle court vers une rivière voisine.—Meurt-de-Soif reste stupéfait, foudroyé... puis se lève, court vers la rivière; il cherche, il appelle, et pas de femme. Il s'avance dans l'eau, il ne voit rien, il n'entend rien; il s'avance encore, tant et si bien que voilà le courant qui l'entraîne. Il est en grand danger de se noyer à son tour, il appelle, il crie: "Au secours! au secours!..." quand sa femme sort tout à coup des ro-

chers: "Le roi boit! le roi boit!..." Cependant après l'avoir laissé prendre de ce liquide un peu plus qu'il n'en voulait, elle lui tendit la main et l'aïda à sortir du danger. Meurt-de-Soif jura qu'il n'y serait plus jamais repris. L'histoire ne dit pas s'il fut fidèle, il faut l'espérer, car il dut être vraiment désaltéré.

Passons à une autre tribulation. Cette-fois-là Meurt-de-Soif était un brave fermier, quelque peu conseiller municipal et aussi un peu marguillier; ses dignités eussent dû le rappeler à l'ordre, mais, que voulez-vous! la soif, les amis... C'était jour de marché, il avait été porter du blé à la halle et il en rapportait plusieurs cafés et ce qui s'en suit. C'était le mois de juillet, il parlait d'aller faner, mais la terre avait l'air de trembler sous ses pieds et on craignait à tout moment qu'il ne perdît l'équilibre: "Allez plutôt vous coucher, lui dit sa femme." Il ne demanda pas mieux, quoiqu'il ne fût que quatre heures après midi.

Le lit était dans la cuisine, comme cela a lieu dans les fermes; or, il y avait à peine un quart d'heure qu'il était couché que le curé de la paroisse passe par là et entre pour savoir comment on allait. Notre homme reconnaît sa voix, il se blottit dans son lit, il fourre sa tête sous l'oreiller, il se fait petit tant qu'il peut, afin que le prêtre ne s'aperçoive de rien, il se glisse dans le coin du lit, mais on ne pense pas à tout, spécialement quand on a peur ou quand on est dans les vignes; il oublia qu'il y avait une ruelle, une terrible ruelle de l'autre côté. Aussi le curé était à peine assis, qu'il entend un grand bruit du côté de la malencontreuse ruelle un corps pesant y était tombé; le curé se lève, regarde, il voit deux grandes jambes qui dépassent et un homme qui se débat, sans comparaison comme un chien à qui on a donné une forte prise de tabac, pendant que sa femme et sa fille rient de tout leur cœur et criaient: Bon, bon, monsieur le curé va savoir comment vous vous conduisez. La chute l'avait rendu complètement à ses sens; il était venu à bout de se retrouver dans la ruelle et il ne se sentait plus aucune envie de dormir; mais, que faire? son pantalon était resté de l'autre côté du lit; il monte donc piteusement le petit haut de la tête et supplie sa femme de le lui passer. Celle-ci fait la sourde oreille; il fallut que le curé lui rendit ce service. La leçon fut profitable, plus jamais il ne s'est grisé, à la grande joie de ses enfants, et il est redevenu ce qu'il était au fond, un homme digne, laborieux et chrétien. ls. MULLOIS.

Paule et Marie.

Suite et Fin.

La terre abandonnait enfin ses richesses aux travailleurs.

—Voilà mademoiselle Marie, dit un des ouvriers.

Paule leva la tête et aperçut son amie.

Vêtue d'une robe bleue parsemée d'étoiles blanches, coiffée d'un large chapeau, les épaules à peine couvertes d'un léger fichu de mousseline, Marie avançait dans le chaume en poussant de temps à autre de petits cris perçants, destinés à attirer l'attention sur elle. Quelle horreur! criait-elle en regardant ses pieds chaussés de petites pantoufles de chevreau. Je vais avoir les pieds en sang.

—La terre est méchante pour ceux qui ne l'aiment point, mademoiselle, dit Patouche. Voyez Paule, elle va pieds nus dans les sillons.

—Allons, mademoiselle, dit un des travailleurs en riant, venez ramasser des gerbes, aidez-nous à charger les voitures.

—Regarde donc, ma chère, disait Mme Hingréze, comme tous ces gens-là sont noirs, comme ils ont chaud! comme ils se dépêchent! C'est très-curieux.

—Et très-laid, dit Marie.

Toute la société se mit à rire.

Des larmes montèrent aux yeux de Paule.

—Dites donc, mon brave homme, dit Marie en s'adressant à Patouche avec un sourire insolent et en poussant du pied une faux démanchée qui était par terre, qu'est-ce donc que cela?

—Je vous expliquerai cela en rentrant, dit vivement le colonel en prenant Marie par le bras assez rudement. Bonjour, Patouche, dit-il en tendant la main au paysan. C'est rude, hein! ces jours-ci au soleil? Mais la moisson est belle!

—Oui, monsieur, dit Patouche, le bon Dieu est reconnaissant envers les hommes, nous avons une belle campagne. Si nous avons chaud ici, vous devez avoir eu chaud aussi, peut-être bien, colonel, en d'autres endroits que ceux-ci?

—Oui, oui, dit M. Hingréze en souriant, en 1814, il faisait chaud en Champagne.

—Si vous avez eu chaud, ç'a été pour nous garder cette terre que voilà, dit Patouche en piquant sa faux en terre.

—Et si vous avez chaud maintenant, c'est pour nous garder notre pain, dit le colonel. Si nous n'avions que des femmes comme vous pour faire la moisson... ajouta-t-il en regardant Marie avec humeur.

—A chacun selon sa position, dit Patouche. Mademoiselle a des devoirs aussi bien que nous. C'est une trop brave demoiselle pour ne pas savoir cela.

Le colonel regarda sa nièce dans les yeux.

Marie rougit. Paule vit son embarras et lui dit :

—Venez avec moi, Marie, je vais vous mettre à l'ombre derrière les gerbes qui sont relevées.

Tout le monde suivit Paule et Marie, et l'on s'assit à l'ombre sur des gerbes renversées. Le colonel continuait de causer avec Patouche et Paule était retournée à son ouvrage.

—Pardon, colonel, dit Patouche, ce n'est pas le moment de faire la causette, voici un gros nuage qui nous fait une vilaine mine; il pourrait bien y avoir de l'orage ce soir, et si tout cela n'était pas rentré, qui sait si demain il nous en resterait quelque chose ?

En un instant tout fut en mouvement, les travailleurs quittèrent leur repas, que Paule replaça à la hâte dans les paniers, les charrettes furent attelées; chacun déploya cette activité que l'on n'a que dans le danger; les femmes ramassaient les gerbes, les hommes chargeaient les voitures. On courut chercher de nouveaux chariots; ces hommes tout à l'heure si joyeux avaient l'air inquiets, on regardait le ciel qui devenait plus noir de minute en minute.

—Bah ! dit Mme Hingrèze, nous ne sommes qu'à un pas de la Ribayre, restons. C'est très-amusant de voir tout cela, nous nous sauverons aux premières gouttes.

—Oui, c'est bien amusant ! dit le colonel d'un ton furieux qui fit sourire toute la compagnie, c'est certainement bien amusant de voir perdre tout cela, et de voir tous ces gens se tuer de fatigue à côté de vous qui bavardez là pour dire de si belles choses !

—Calmez-vous, mon ami, dit Mme Hingrèze, l'année prochaine je ferai la moisson... avec Marie... là !

—Allez au diable ! dit le colonel, vous ne ferez jamais ni la moisson ni aucune autre chose.

Et courant à Patouche, il lui dit :

—Voyons, je vais vous aider, Patouche.

—Prêtez-nous vos chevaux, Monsieur, dit le paysan, nous avons assez de bras et de chariots, mais nous manquons de bêtes de trait. Le colonel partit.

A ce moment, parut au détour du chemin, le curé de Pavie qui retournait chez lui; en voyant tous ces travailleurs inquiets il s'avança au milieu d'eux, après avoir salué Mme Hingrèze et Marie.

—Ça va mal, monsieur le curé, dit Patouche, la nuée va plus vite que nous.

—Allons Paule, descendez, dit le curé qui aperçut la jeune fille sur une voiture et travaillant comme un homme, descendez, ma fille, c'est trop fort pour vous, cela ! Et d'un mouvement lesté il sauta sur la voiture où il la remplaça.

Marie, en voyant le curé de Pavie se mettre à l'œuvre avec les laboureurs, éprouva une honte extrême de son inutilité, en voyant ces hommes, ces femmes s'entraïdant, s'encourageant les uns, les autres, le colonel, lui aussi, arrivant tout essoufflé avec ses chevaux : ce travail pénible, auquel chacun se prêtait, ne lui fit plus l'effet d'un spectacle propre à la distraire, elle comprit que ces hommes faisaient quelque chose et qu'elle ne faisait rien. Pour la première fois de sa vie elle eut conscience de sa nullité, et elle se rapprocha de Paule, et il lui sembla que ce qu'elle avait appris chez Mme Mélanie Hermance était bien inutile. Les nuées montaient toujours, coupées par de larges bandes d'un blanc jaunâtre, qui annonçaient un gros orage. Un vent léger agitait déjà la cimes des arbres, les bœufs et les chevaux s'agitaient dans les traits, et les roulements sourds du tonnerre se faisaient entendre au loin.

—Allons, mes enfants, vite, vite ! criaient Patouche.

Le vent devenait plus fort et balayait la poussière, les arbres pliaient et le tonnerre se rapprochait.

Au milieu de l'activité générale, Marie et Mme Hingrèze avaient été oubliées. Là il n'était plus question des politesses et des attentions de salon auxquelles elles étaient habituées; on avait abandonné les conventions, les vraies choses de la vie se trouvaient en jeu.

Bientôt on put se mettre en marche, les voitures étaient chargées. Marie et sa tante suivirent.

Le curé de Pavie, assis sur une des voitures, disait :

—Je ne vous quitterai que lorsque les voitures seront entrées dans les granges, mes enfants.

On arriva enfin à la ferme au moment où de larges gouttes commençaient à tomber.

Les voitures furent rentrées, et au même moment l'orage éclata avec fureur. Tout était sauvé, mais il était impossible de penser à quitter la ferme en ce moment.

—Meslames, dit le curé à Mme Hingrèze et à Marie, une heure de retard, et toutes ces richesses étaient perdues ! Si on apportait au moins à sauver son âme la même vigilance que l'on met à sauver son bien, tout irait pour le mieux; mais on ne fait rien pour son âme. Regardez, mademoiselle Marie, ajouta-t-il, regardez cette terre grise, froide; quelle apparence d'inertie; on la frappe du pied, elle ne rend aucun son; elle n'a pas de saveur, elle est grise et terne, et pourtant c'est de ses entrailles incolores que sortent les fleurs si délicates et si parfumées, les fruits si vermeils et si savoureux, les moissons, les prairies, tout. L'homme ne lui confie pas un grain qu'elle ne lui rende cent pour un. Voyez de quelle abondance elle paie les peines, de quelles largesses elle paie la vigilance qu'elle réclame; quel air d'indifférence et quelle libéralité ! Ce n'est rien encore; mais elle donne la paix ! Voyons, Paule, parlez aussi, ajouta le curé en apercevant Paule à ses côtés; ne croyez-vous pas que tout cela est la vie ?

—Non, dit Paule.

—Que croyez-vous donc ?

—Je crois que ce n'est que l'apparence et le voile de la vie.

—Vous avez raison, dit le curé en regardant la jeune fille qui était pâle, fuyez pour votre âme ce que vous faites pour votre bien, ma fille; semez et vous récolterez cent pour un, soyez vigilante et les richesses abonderont. Vous ressemblez à la terre. Vous êtes comme elle, sans couleur, terne et pâle, mais moi qui ai semé dans votre cœur, je sais quelles fleurs s'épanouissent en vous et quels fruits vous porterez, mon enfant.

Celui qui connaît la force de ces germes délicats que notre doigt ne peut toucher sans les casser et qui percent cette terre que nos pioches peuvent à peine entamer, celui qui sait de quelle manière cette petite feuille légère comme de la gaze, deviendra un arbre, et comment ces couleurs admirables des fleurs et des fruits sont contenues dans cette graine imperceptible, celui-là seul connaît votre grandeur, votre simplicité, votre courage et votre sagesse... ma fille.

—Voilà, voilà, disait M. Hingrèze, la grandeur, la simplicité, le courage, la sagesse ! Faites donc entendre cela à ces mijaurées qui ne pensent qu'à leurs chiffons, qui passent leur vie à mépriser ce qui ne leur ressemble pas et à faire des grimaces de singe à des mugnets encore plus inutiles qu'elles !... Je ne suis pas philosophe, moi... non, je ne suis pas philosophe... mais, morbleu ! je voudrais une bonne fois les voir traiter selon leurs mérites ! Jolies princesses, va ! j'en fais autant de cas que de ma première chemise; j'espère bien qu'elles auront un jour le fouet, ne fut-ce qu'au jugement dernier... Voilà !

—Puisque vous avez fini, mon ami, dit Mme Hingrèze d'un ton doux, retournons chez nous, je vous prie; Marie paraît souffrante.

En effet, elle était pâle, et ses yeux étaient gonflés de larmes, larmes de colère, d'humiliation, de honte.

En ce moment elle détestait Paule, elle détestait son oncle, mais surtout elle détestait sa tante. Mme Mélanie Hermance lui faisait horreur. Elle sentait qu'elle et sa tante l'avaient perdue.

A partir de ce jour, Paule fut souffrante et ne quitta plus la ferme pour aller aux champs.

Marie fut plus que jamais coquette, plus que jamais elle courut les bals et les soirées; elle mettait à y aller une espèce de rage, elle s'abreuvait d'ennui avec une sorte d'ivresse fiévreuse.

Quelquefois elle s'arrêtait à regarder le colonel et se sentait prête à lui sauter au cou. Mais corrompue au point de se manquer de franchise à elle-même, elle détournait la tête et partait pour le bal sans même lui parler.

Un jour Mme Hingrèze dit à son mari :

—J'espère que vous voudrez bien nous accompagner au bal de ce soir; il n'est pas convenable, vraiment, de nous présenter seules dans une maison où nous allons pour la première fois. Seriez-vous assez bon, dites-moi, pour faire cet effort ?

Le colonel continuait à fumer sa pipe, penché au-dessus du feu, et ne répondait pas.

—Faudra-t-il que je dise, pour vous excuser, que vous avez la goutte ? continua Mme Hingrèze.

—Eh ! morbleu ! dites ce qui vous plaira, je n'irai pas. Voilà-t-il pas un joli temps, cria le colonel, pour courir les chemins ! Quel plaisir avez-vous à aller frétiller en jupe de gaze au milieu d'une bande d'imbéciles... qui, s'ils font bien, se moqueront de vous. Non, non, non, cent fois non, je n'irai pas !

—Croyez-vous que les époux viendront chercher votre nièce au coin de vos tisons ?

—Les époux ? parlent ! vous faites bien de dire cela ; si vous en trouvez un là-bas, ce n'est pas moi qui vous féliciterai de votre trouvaille... ni lui de la sienne, qui plus est... Ni Dieu ni diable ne me feront sortir d'ici aujourd'hui... Vous n'êtes pas femme à être embarrassée pour si peu... Allez, allez, partez.

Marie regarda son oncle avec une expression singulière, puis tout à coup suivit sa tante, pour procéder avec elle aux soins de leur toilette.

Pendant que ceci se passait à la Ribayre, une scène d'un autre genre se passait à la ferme.

Paule, plus faible de jour en jour, bien qu'elle n'eût aucune maladie caractérisée, était alitée depuis quelque temps. Depuis quelques jours, le médecin venait plus souvent, et le pauvre vieux Patouche, qui n'osait faire une question, avait vieilli de dix ans.

—Monsieur, disait-il au médecin, elle n'a rien, n'est-ce pas?... Sauvez-la ; ce n'est pas ma propre fille, c'est une enfant que j'ai trouvée, mais si elle mourait la joie s'en irait d'ici ; voyez-vous, la joie s'en irait !

—Mon pauvre Patouche, dit ce soir-là le médecin, vous êtes chrétien, je crois, et vous avez élevé cette enfant dans de bons sentiments ; envoyez chercher le curé de Pavie... C'est tout ce que je puis vous dire.

—Mais elle n'a que dix-sept ans, monsieur ! dit Patouche, d'une voix qui remua le cœur du médecin.

C'est pour causer seulement, dit le curé, se disait le vieux paysan en cherchant à se tromper lui-même ; je vais le chercher pour causer ; c'est seulement pour causer.

Dis-moi, Paule, veux-tu causer avec M. le curé ?

—Oui, dit Paule en regardant son père adoptif avec des yeux remplis de douceur. Oui... il faut aussi aller chercher Marie, peut-être qu'elle viendra...

—Est-ce que tu es triste, mon enfant ? dit Patouche.

—Non, non, dit Paule, non, je ne suis pas triste, je voudrais chanter, il me semble que je voudrais chanter...

Patouche envoya chercher le curé par un enfant, et fut lui-même à la Ribayre.

—Si c'était le colonel, je suis bien sûr qu'il viendrait, se disait-il ; mais la demoiselle !... Pourvu qu'elle vienne...

Au moment où le vieux paysan sonnait à la porte du colonel, Marie et Mme Hingrèze entraient au salon parées pour le bal.

Marie, vêtue d'une robe de tulle rose, couverte de bouquets de roses sans feuilles, les cheveux ornés de touffes de roses, décolletée, les bras nus, chaussée de satin blanc, tenant à la main son bouquet, son éventail et son mouchoir orné de dentelle, attendait, sans oser s'asseoir, dans la crainte de se froisser, la voiture qui devait la conduire au bal.

Patouche entra, et recula sans pouvoir parler en voyant Marie dans cette toilette.

—Patouche, Patouche, cria le colonel, que voulez-vous ?

—C'est impossible, monsieur, dit Patouche.

—Qu'avez-vous donc ? dit M. Hingrèze en s'apercevant au tremblement des lèvres que cette homme allait pleurer.

—Monsieur, dit enfin celui-ci, en s'avouant pour la première fois le danger, je venais chercher mademoiselle ; Paule se meurt et veut la voir.

En s'avouant à lui-même la vérité, cet homme ne put contenir son désespoir. Il tomba sur une chaise et pleura.

Le colonel s'était levé d'un seul bond, et regardant Marie, il lui dit :

—Vous entendez ! votre amie se meurt, vous allez venir ! Peut-être qu'en la voyant vous vous souviendrez de votre baptême, que vous avez profané ; vous oublierez peut-être les vanités qui gonflent votre cœur. J'éclate à la fin ! Je voudrais, oui, je voudrais chasser les impuretés, les iniquités qui circulent dans votre vie depuis que vous êtes au monde. Vous verrez peut-être le ridicule des fantômes que vous avez aimés en voyant la pâleur de la mort sur le visage de Paule ; vous verrez les dégoûtantes misères de votre orgueil ! Allez, vous me faites horreur ! Vous n'avez rien connu, rien aimé, rien respecté !

Pour la première fois, le colonel n'avait pas une colère ridicule. Marie le suivit atterrée et se plaça dans la voiture qui devait la conduire au bal entre le paysan et son oncle.

—Ils sont fous, criait Mme Hingrèze que l'on avait laissée seule, ils sont fous, les voilà partis ! A quelle heure arriveront-ils au bal, maintenant ? Décidément le colonel est fou... Quel sot mariage

j'ai fait là, mon Dieu ! A mon âge, être unie à un vieillard en enfance... Car il est en enfance... c'est certain.

La voiture arriva promptement à la ferme.

Le curé était là depuis longtemps.

Paule, en voyant entrer Marie dans ce costume éclatant de fraîcheur, se souleva sur son lit, et l'attirant près d'elle, attirant près d'elle son père adoptif, elle leur dit :

—Voici le moment, voici le moment où toutes les choses de la terre vont s'évanouir pour moi, et où je vais voir les splendeurs de la lumière éternelle ; il me semble que cette pauvre maison est éclairée comme jamais elle ne l'a été, et pourtant j'ai vécu ici dans une douce chaleur. Dieu lui-même est venu m'y visiter tout à l'heure... Pour moi tout à l'heure tomberont toutes les entraves. Oui, monsieur le curé, vous avez raison, dit Paule, je ressemble à la terre, j'ai longtemps gardé dans mon cœur les germes déposés par Dieu. Voici le moment de fleurir. Voici le moment de la joie. Voici le moment de la naissance. Voici le moment de chanter ! La moisson approche, les blés vont être fauchés ; je voudrais chanter. Je vais dans les blés couper des coquelicots et des bluets qui ne se faneront jamais... Une heure de retard et l'orage peut emporter le blé et les fleurs ; mais le soleil ne baissera plus ; la nuit est finie... Voici l'aurore, la rosée couvre les champs ; les murmures de la nuit s'éteignent au loin, et j'entends de près les voix du jour... L'alouette va chanter en s'élevant dans l'air... Je voudrais chanter, Marie, je voudrais chanter aussi... Mon père, c'est vous qui m'avez enseigné à chanter.

Et Paule réunit dans ses mains pâles et déjà froides la rude et grosse main du vieux Patouche et la petite main gantée de blanc de son amie.

—Je voudrais chanter, dit-elle.

—Chantons, ma fille, dit le curé.

—Le *De Profundis* ! dit Marie avec un cri.

—Non, dit le curé, le *Te Deum* !

Aux premières notes, Paule se leva entre Marie, couronnée de roses et vêtue de gaze, et le vieillard en cheveux blancs et couvert de haillons. Sa voix s'éleva, fraîche et pure ; le chant continua ferme et plein, sans que sa voix faiblît un seul instant, jusqu'à l'*amen* ; puis elle s'affaissa sur son lit.

Le colonel courait de tous côtés.

Tout à coup Marie poussa des cris déchirants.

—Laissez-moi crier, disait-elle, laissez-moi crier ! Je n'ai encore ni la force de parler, ni la force de me taire. Il faut que je vîe aujourd'hui mon cœur ; je ne puis plus contenir ma honte en présence de cette joie. Où est la voix qui remplit le monde ? il faut que je l'entende, il faut que la main qui a ressuscité Lazare se pose sur moi !

—Faites silence, dit tout à coup le curé d'une voix grave, Paule est morte !

A quelque temps de là Mme Hingrèze disait au colonel :

—Vous nous raconterez donc toujours la même histoire... Que regrettez-vous, après tout ? elle ne vous aimait pas. Moi qui ai été si bonne pour elle ! Je ne lui refusais rien, eh bien ! elle m'a quittée pour aller faire des patenôtres chez les Carmélites... qu'elle y reste !...

—Oui, disait le colonel, je me souviendrais toujours de cela. Toutes les roses de sa robe et de ses cheveux étaient tombées autour du lit de la morte, les cierges brûlaient encore, le vieux Patouche pleurait ; elle était décomposée, elle déchirait sa robe... C'est vous, oui, c'est vous, qui avez fait ce désespoir ! et moi, moi, donc, qui, en partant, lui avais fait des reproches ! Oui, oui, les roses de sa dernière parure devaient joncher la terre près de Paule qui venait de mourir, et elle, elle, elle avait donc une âme que vous étouffiez, puisqu'elle a pu avoir un pareil réveil ! Ah ! j'ai vu bien des choses, je n'ai jamais rien vu de si triste que ces roses tombées de ces lambeaux de gaze et de dentelles, c'était plus affreux qu'un champ de bataille, cela !...

—Taisez-vous donc ! dit Mme Hingrèze, vous n'avez dit qu'elle chantait, votre bergère ; ce n'était pas le cas pour Marie de s'arracher les cheveux. Vous êtes fou !...

A ce mot, le colonel baissa la tête et deux grosses larmes coulaient de ses yeux sur ses moustaches grises.

—C'est vrai, se dit-il à lui-même, elle chantait.

JEAN LANDER.

LE DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE,

EMILE DUMAIS,

St. Louis de Kamouraska.



DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

QUÉBEC, 9 NOVEMBRE 1861.

Les personnes suivantes sont Agents pour la vente des Terres publiques situées à l'Est de la Cité de Québec.

NORD DU FLEUVE ST. LAURENT.

NOMS.	RESIDENCE.	COMTE.	TOWNSHIPS.	PRIX.
McLEAN STEWART...	Québec	Québec	Stoneham et Tenesklury.....	30 Centins.
MARTIN VINCENT ..	Chicoutimi.....	Chicoutimi.....	Bagot, Chicoutimi, Laterrière, Jonquière, Mesy, Tremblay, Charlevoix, Metabetchouan, Kénogami, Labarre, Caron, Signay, Simard, Harvey, St Johns.....	20 Centins.

SUD DU FLEUVE ST. LAURENT.

J. O. C. ARCAND	St. Joseph, Beauce	Mégantic	Broughton, Thetford.....	40 Centins.
LS. LABRECQUE.....	Lambton.....	Beauce	Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer, Gayhurst, Shenley.....	40 Centins.
ANDREW ROSS.....	Frampton	Dorchester	Jersey, Marlow, Rixborough, Linière, Watford, Cranbourne, Frampton, Buckland, Standon, Ware.....	30 Centins.
S. V. LARUE.....	St. Charles, Riv. Boyer.	Bellechasse	Mailloux	30 Centins.
FRS. TETU	St. Thomas.....	Montmagny.....	Montminy, Ashburton, Bourdages, Patton...	30 Centins.
JOSEPH JOLIVET....	St. Gervais	Bellechasse	Roux, Bellechasse, partie de Buckland, Armagh	30 Centins.
STAN. DRAPEAU....	St. Jean Port-Joly	L'Islet	Fournier, Ashford, Garneau, Casgrain, Lafontaine, Dionne, Arago, chemin Arago.—Il est de plus agent pour les octrois gratuits sur les chemins Taché et Elgin	30 Centins.
F. DEGUISE.....	Ste. Anne de la Pocatière	Kamouraska	Ixworth, Chapais, Woodbridge, Painchaud, Parke, Bungay, Chabot et Pohenagamook...	30 Centins.
L. N. GAUVREAU....	Isle-Verte	Témiscouata	Whitworth, Viger, Demers, Denonville, Begon, Rodot	30 Centins.
J. B. LEPAGE	Rimouski	Rimouski	Duquesne, Macpès, Neigette, Cabot, Fleuriau, McNider, Matane, St. Denis, Cap Chat, Romieu, d'Alibert, Cherbourg:.....	30 Centins.
J. A. LEBEL.....	New Carlisle.....	Partie de Bonaventure..	Port Daniel, Hope, Cox, Hamilton, New Richmond	20 Centins.
JOS. N. VERGE	Carleton	Partie de Bonaventure..	Maria, Carleton, Nouvelle, Mann, Ristigouche, Matapédia.....	20 Centins.
JOHN EADON.....	Bassin de Gaspé	Gaspé	Newport, Percé, Malbaie, York, Douglas, Baie de Gaspé Sud, Baie de Gaspé Nord, Fox, Sydenham	20 Centins.

Le prix varie de 20 à 60 centins par acre.

OCTROIS GRATUITS.

Il y a dans le Bas-Canada cinq chemins sur lesquels le gouvernement accorde des octrois gratuits.
 Le chemin Elgin, dans le comté de l'Islet, long d'à peu près 35 milles courant, de St. Jean Port Joli à la ligne Provinciale. STANISLAS DRAPEAU, écuyer, en est l'Agent et réside à St. Jean Port Joli.
 Le chemin entre Matane et Cap Chat; Agent, J. B. LEPAGE, écuyer, à Rimouski.
 Le chemin Taché, de Buckland dans le comté de Bellechasse au chemin de Kempt dans le comté de Rimouski, à peu près 200 milles de longueur; Agent, Stanislas Drapeau, écuyer, à St. Jean Port Joli.
 Le chemin Métapédiac, de Métis à Restigouche; Agent, J. B. Lepage, écuyer, Rimouski.
 Le chemin de Témiscouata, de la Rivière-du-Loup au Lac Témiscouata; Agent, L. N. GAUVREAU, écuyer, Isle-Verte
 Dans le but d'établir ces parties du Bas-Canada, le gouvernement a autorisé des octrois gratuits le long de ces chemins n'excédant pas 100 acres chaque, et sujets aux conditions suivantes:
 1^o.—Le colon devra être âgé d'au moins dix-huit ans.
 2^o.—Il devra prendre possession de la terre dans le cours d'un mois.
 3^o.—Il mettra au moins douze acres de terre en culture dans l'espace de quatre ans, et 4^o. Il devra y bâtir une maison d'au moins 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions ci-haut mentionnées.
 Les familles composées de plusieurs colons ayant droit à des octrois gratuits pourront demeurer sur le même lot et être exemptées de l'obligation de bâtir et de résider excepté sur le lot sur lequel elles demeurent.
 Le manque d'accomplir ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu et octroyé de nouveau.
 Ces chemins ayant été construits aux frais du gouvernement, les colons sont obligés de les tenir en bon état de réparation.
 Les terres le long de ces chemins ainsi ouvertes et offertes gratuitement par le gouvernement sont généralement d'excellente qualité et sous le rapport du sol et du climat sont très-propres à toutes les fins de l'agriculture,
 Pour informations touchant les chemins à prendre et les prix de transports, on peut s'adresser de plus aux Agents suivants:

QUEBEC,..... A. C. BUCHANAN, Agent en chef d'Emigration.
 MONTREAL,..... C. E. BELLE, Agent des Bois et Forêts.
 J. H. DALEY, Agent d'Emigration.

P. M. VANKOUGHNET,

Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
 Québec, 14 novembre 1861.

**ATELIER
 D'HORLOGERIE
 ET
 D'ORFÈVRERIE.**

NOUS prenons la liberté d'annoncer à MM. les Cultivateurs des différentes paroisses, etc., que nous avons ouvert un

ATELIER D'HORLOGERIE

à Québec où nous sommes à même de faire de la manière la plus satisfaisante tous les ouvrages qui concernent notre profession. Ayant pratiqué l'Horlogerie depuis très-longtemps dans les villes d'Europe où on fabrique les Montres, nous sommes en état de réparer toutes Espèces de mouvements, tels que:

Chronomètres, Patent Lever, Secondes Indépendantes, Montres à répétition, Duplex, Horloges, Pendules, etc., etc., etc.

Nous espérons satisfaire au public et mériter une large part de son bienveillant patronage.

Rue de la Fabrique, No. 9,

Vis-à-vis le bureau du "Mercury,"

Deux portes au-dessus de la maison Bilodeau.
VIERNE ET GIRARD.

16 décembre 1861.

A VENDRE

"LES OISEAUX DU CANADA"

2 volumes, prix réduit pour les écoles 5s. chez MM. L. Brousseau, T. Hardy et

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 2 déc. 1861.



Département des Terres de la Couronne.

Québec, 5 novembre 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 96,284 acres des Terres de la Couronne, dans les townships d'ARAGO, CASGRAIN, LAFONTAINE, LESSARD et GARNEAU, comté de l'Islet, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le CINQUIEME jour de DECEMBRE prochain.

Pour particularités s'adresser à l'agent de la localité, S. DRAPEAU, écuyer, à Saint-Jean Port-Joli.

ANDREW RUSSELL,
 Assist-Commissaire.

15 nov. 6



Chemin de Fer du Grand-Tronc du Canada,
 District de Québec et la Rivière du Loup.

LES convois partent de la Pointe-Lévi tous les jours à 10. 00 A. M. arrivant à la Rivière du Loup à 5. 00 P. M.

Les convois partent de la Rivière du Loup tous les jours à 8. 00. A. M. arrivant à la Pointe-Lévi à 3. 30. P. M.

16 déc. 1861.

C. FREER,
 Surintendant.



Département des Terres de la Couronne.

Québec, 19 octobre, 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 16,000 acres des Terres de la Couronne, dans les townships de BERGERONNES et D'ESCOUMAINS, ainsi que les lots des villages de Tadoussac, Bergeronnes et Escoumains, comté de Saguenay, C.E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le 20e jour de NOVEMBRE prochain.

Pour particularités s'adresser à l'agent de la localité R. BOULLIANE, écuyer, à Bergeronnes.

ANDREW RUSSELL,
 Assist-Commissaire.

15 nov. 6

HUILLE DE CHARBON.

De la compagnie Franklin de New-York.

CETTE HUILLE est admise comme la plus pure, la meilleure et la plus économique de toutes les Huiles maintenant en usage. Elle donne une

LUMIERE BRILLANTE égale au gaz, exempte d'odeur et sans aucune fumée.

A vendre en gros et en détail chez

F. O. VALERAND,
 Dépôt de la vraie Huile et de Lampes.
 8, rue L. Montagne, Québec.

15 nov. 1861.

AVIS.

Vu le grand nombre d'Abonnés que nous recevons tous les jours, nous prions les personnes auxquelles nous avons adressé les premiers numéros de notre journal, et qui ne désirent pas s'abonner, de nous les faire parvenir afin de nous mettre en moyen de compléter les liasses de nos souscripteurs. L'affluence des abonnés venus après l'apparition du second numéro a dépassé nos espérances, et par suite le tirage de ce numéro a été épuisé avant que tous les autres aient été servis. Nous regarderons comme abonnés ceux qui n'auraient pas fait le renvoi de notre feuille.



DEPARTEMENT

DES

Terres de la Couronne,

QUEBEC, 21 Novembre 1861.

Des indices de l'existence de

MINE de CUIVRE

ET AUTRES MINÉRAUX

Ayant été découverts sur le lot No. 21 du premier rang nord des Townships de Garby et les Nos. 9 et 10 du onzième rang de Wolfstown dans le comté de Wolfe; avis est présent donné, que le

15e jour de JANVIER prochain, A MIDI,

ces lots seront vendus par encan public, au plus haut et dernier enchérisseur, par l'Agent Local des Terres de la Couronne,

J. T. LEBEL, Ecuyer,

à son bureau dans le village de Wotton.

Le prix d'achat devra être payé dans le cours d'une heure après l'adjudication, à défaut de quoi le lot sera de nouveau mis à l'enchère. L'acquéreur devra aussi payer pour toutes améliorations utiles qui peuvent se trouver aujourd'hui sur les lots et dont la valeur sera fixée par l'Agent local. Des Lettres Patentes seront émises en faveur de l'acquéreur sur paiement du prix d'achat, et de la valeur des améliorations.

ANDREW RUSSELL,
Assist.-Commissaire.

16 décembre 1861.



DEPARTEMENT

DES

Terres de la Couronne:

Branche des BIENS DES JESUITES et du DOMAINE de la COU- RONNE,

QUEBEC, 30 Novembre 1861.

LES FORGES ST. MAURICE ayant été acquises par la Couronne, du Shérif, le 22 du mois dernier, AVIS est par le présent donné qu'elles seront mises à l'ENCHÈRE le

QUINZE JANVIER PROCHAIN,

au bureau du Surintendant des Travaux sur le St. Maurice, Trois-Rivières,

A DIX heures A. M.

CONDITIONS:

Un quart comptant, et la balance en trois versements annuels, avec intérêt. Prix de départ, £1,900.

L'acheteur, au moment de l'adjudication, devra payer £25, en sus du prix d'achat, pour couvrir les dépenses de la vente.

Pour plus amples détails, s'adresser à ce Bureau.

ANDREW RUSSELL,

Assist. Com. des Terres de la Couronne.
16 décembre 1861.



BOIS

SUR LES

Réserves DES Sauvages.

AVIS est par le présent donné que ceux qui coupent du Bois d'aucune espèce sur les Réserves des Sauvages, ou qui achètent des particuliers sauvages ce bois coupé sur ces Réserves sans autorisation spéciale de ce Département, non seulement perdront le bois ainsi coupé, ou acheté, mais seront passibles de l'amende et de l'emprisonnement sommaire suivant la loi.

P. M. VANKOUGHNET,

Com. des Terres de la Couronne,
Surintendant en chef des affaires des Sauvages.
Département des Terres de la Couronne,
Des Bois et Forêts,
Québec, 11 novembre 1861.—16 déc.



DEPARTEMENT

DES

TERRES

DE LA

COURONNE.

QUEBEC, 10 décembre 1861.

A VIS

EST PAR LE PRESENT DONNE',

QUE

S. DRAPEAU, ECR.,

AGENT

POUR

L'Etablissement des Terres

SUR LES CHEMINS

ELGIN ET TACHE',

Est maintenant autorisé à faire des

Octrois Gratuits

DE

CENT ACRES

SUR LE

Chemin Taché,

DANS LES

Townships de GAR-
NEAU, LAFONTAINE et
CHAPAIS.

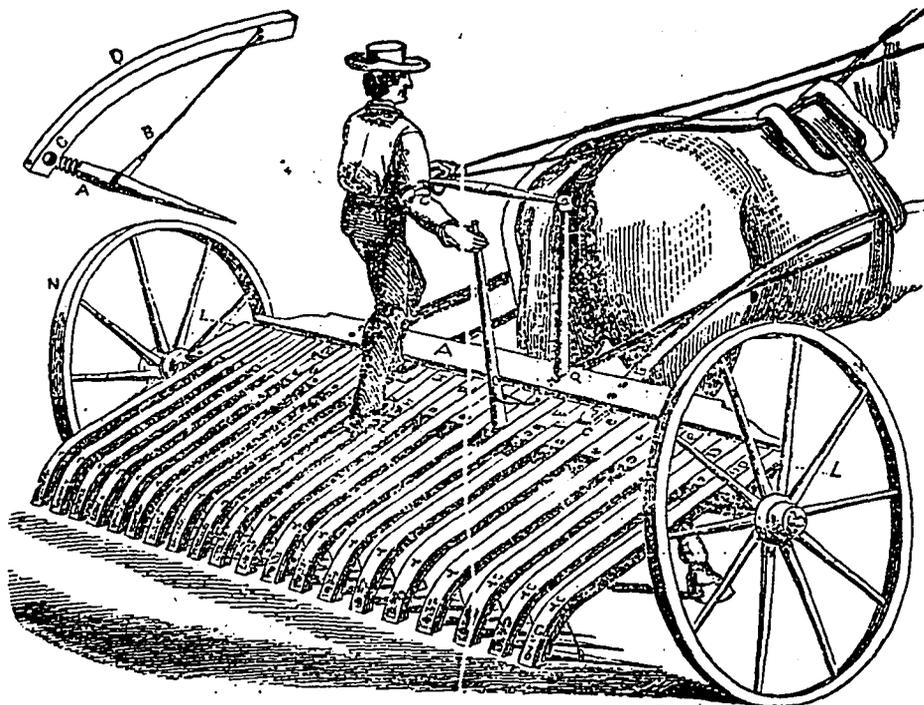
ANDREW RUSSELL,

Assistant-Commissaire.

16 décembre 1861.

Le Beau RATEAU Canadien,

Patenté le 26 Juin 1860.



CE RATEAU A BALANCEMENT mû par un cheval a remporté le PREMIER PRIX à la dernière grande Exposition industrielle de Montréal, et a aussi mérité le Prix à la Grande Exposition Provinciale qui a eu lieu à Québec l'automne dernier.

ST. GERMAIN ET REEVES

ANNONCENT avec plaisir à tous les Cultivateurs du Canada, qu'ils tiendront toujours prêts des Rateaux fabriqués d'après leur nouveau plan ci-dessus, qui est certainement le meilleur qui existe en Canada et même aux Etats-Unis pour notre manière de cultiver. Ce Rateau s'accorde parfaitement bien à toutes les irrégularités du terrain et peut être mis en opération par des enfants! Preuve: un riche cultivateur de notre paroisse, M. Desmarais, l'an dernier, a fait rateler tout le foin et le grain que contenaient ses quatre terres, par deux enfants de neuf à onze ans de différent sexe. Il nous a dit lui-même qu'il avait épargné une somme considérable par le parfait fonctionnement de cet instrument et la manière aisée de le conduire. Ce Rateau est fait de manière à pouvoir être réparé sur le champ et sans outil; parce que tous les bras sont taraudés et les dents sont poussés dedans en vis. Tous les bras sont aussi réunis par une vis, de sorte qu'on peut le faire et le défaire très-facilement et changer les dents et morceaux à volonté.

Aussi voit-on que, quoique ce Rateau n'ait été mis en opération qu'à la fin de Juillet l'an dernier, il a cependant remporté le PREMIER PRIX à la première grande Exposition Industrielle de Montréal et a aussi mérité le prix à la Grande Exposition Provinciale qui a eu lieu à Québec l'automne dernier.

Les associés peuvent fournir autant de certificats qu'ils ont expédié de ces Rateaux. Comme il serait trop long de tous les énumérer nous ne vous donnerons que les mieux connus. Certificats: G. J. Naigle, écr., J. C. Perreault, écr., L. Marin, écr., Démarais, Girard, de St. Hyacinthe; Dr. Désaulniers, Yamachiche; Eusèbe Beaubien, N. P., Nicolet; Lafrance, St. Jean-Baptiste; F. Tétreau, St. Charles; Lévêque, St. Simon; T. Bourassa, écr., St. Jean; le Rév. M. Pilote, Ste. Anne Lapocatière, etc.

Donc ils espèrent qu'ils seront dédommagés des dépenses et pertes encourues pour procurer cet admirable instrument d'agriculture au pays. Toute personne, en quelque paroisse que ce soit, désirant se procurer ce Rateau, peut s'adresser par lettres, ou personnellement, aux associés avec assurance d'arrangement. Quant aux adresses par lettres, si elles sont munies d'une somme de QUINZE PIASTRES, un Rateau sera envoyé aussitôt, au nom du soussigné, si cela est possible, par les chemins de fer ou par toute autre voie.

Voyez, c'est pour rien 15 piastres! venez! envoyez!

ST. GERMAIN ET REEVES.

ST. HYACINTHE, 6 Décembre 1861.—16 Déc.

FOIRE de QUEBEC.—LA prochaine FOIRE pour la vente de Chevaux, Bêtes à Cornes, Moutons, Porcs, etc., au MARCHÉ ST. PAUL, à Québec, aura lieu VENDREDI, le DIX JANVIER prochain. Aucune TAXE DE MARCHÉ ne sera imposée pour les animaux ce jour-là.

THOMAS POPE,
Maire.

HÔTEL-DE-VILLE, Québec, }
16 décembre 1861.